

Communiqué de presse

Le CJB et arcjurassien.ch présentent leurs activités conjointes

Saint-Imier, le 13 avril 2016

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et l'association **arcjurassien.ch** ont présenté leurs activités conjointes lors d'une conférence de presse commune, le mercredi 13 avril 2016 au Parc technologique de Saint-Imier.

arcjurassien.ch en bref

Pôle de compétences en développement régional, **arcjurassien.ch** réunit les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. L'association a pour mission de renforcer la coopération intercantonale et transfrontalière dans l'Arc jurassien.

Au niveau franco-suisse, elle représente ainsi les quatre cantons au sein de la Conférence TransJurassienne (CTJ), organisme de concertation entre les cantons et les autorités de Bourgogne-Franche-Comté. **arcjurassien.ch** est également en charge, côté suisse, de la mise en œuvre des programmes européens Interreg France-Suisse. Ces programmes financés par l'Union européenne, la Confédération et les 6 cantons romands ainsi que le canton de Berne, visent à soutenir des projets transfrontaliers d'importance pour les cantons et leurs partenaires français. Le canton de Berne a ainsi participé à 28 projets Interreg IV (2007-2013) et est partenaire, à ce jour, de 6 projets Interreg V (2014-2020).

Au niveau suisse, **arcjurassien.ch** est en charge de la mise en œuvre du programme de politique régionale de l'Arc jurassien 2016-2019. Ce programme entend soutenir le renforcement du tissu industriel régional et la compétitivité des acteurs touristiques de l'Arc jurassien. L'association assure également le secrétariat du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ).

En dernier lieu, **arcjurassien.ch** porte un certain nombre de projets. A l'échelle transfrontalière, les projets *Innovarc* (promotion de l'innovation), de *Communauté du savoir* (mise en réseau des établissements d'enseignement supérieur) et *A plusieurs c'est meilleurs!* (covoiturage) peuvent être mentionnés. Côté suisse, elle est aussi responsable de la gouvernance du projet suisse *#bepog*, qui entend valoriser les métiers techniques auprès des jeunes.

Nouvelles compétences du CJB dans le cadre du projet statu quo+

Dans le cadre du projet de développement du statut particulier du Jura bernois et du bilinguisme cantonal, dit projet statu quo+, le Conseil-exécutif a décidé, dans son arrêté n°128 du 11 février 2015, d'accorder de nouvelles compétences au CJB dans les domaines d'activité d'**arcjurassien.ch** énumérés ci-dessus. En effet, le rapport final de la Chancellerie d'Etat sur le développement du statut particulier du Jura bernois et du bilinguisme cantonal préconise, entre autres, la participation politique du CJB concernant les projets LPR et Interreg ainsi que la participation du CJB, par son secrétaire général, aux affaires d'**arcjurassien.ch**, de la Conférence Transjurassienne et de la Coordination régionale Interreg.

Pour ce faire, le groupe de travail de mise en œuvre de ces éléments de l'arrêté du Conseil-exécutif a développé, en collaboration avec le beco, une procédure permettant au CJB de rendre un préavis sur tous les projets LPR et Interreg émanant du Jura bernois.

Il a également été décidé que le secrétaire général du CJB participe aux séances et traite des affaires d'**arcjurassien.ch**, de la Conférence Transjurassienne et de la Coordination régionale Interreg à la place du Service des relations extérieures du canton de Berne. Dans le cadre de ses activités, il transmet les documents pertinents aux prises de décisions politiques au CJB, respectivement au Service des relations extérieures pour le Conseil-exécutif et pour le Grand Conseil.

Ces nouvelles compétences octroyées au CJB dans le cadre du projet statu quo+ comportent plusieurs avantages pour la région. De par son ancrage régional, le CJB est à même d'apporter une meilleure connaissance du tissu économique régional et des particularités linguistiques et culturelles de la région par rapport au beco basé à Berne. Le préavis du CJB permet également un soutien plus affirmé aux projets émanant de la région. De plus, le remplacement du Service des relations extérieures par le secrétaire général du CJB permet de renforcer les intérêts régionaux dans le suivi des affaires d'**arcjurassien.ch**, de la Coordination régionale Interreg et de la Conférence TransJurassienne.

Informations

- Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB : 031 633 75 73
- Mireille Gasser, secrétaire générale d'**arcjurassien.ch** : 032 889 76 05